



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

---

Kilani-Schoch, M. (1993). Les maos ne sont pas des gauchos : abbréviations et formations en -o- du français branché. *Bulletin CILA*, 57, 45-58. <https://doi.org/10.5169/seals-978132>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):  
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Marianne Kilani-Schoch, 1993

## Les maos ne sont pas des gauchos: abréviations et formations en -o du français branché

Cette contribution a pour objet les abréviations telles *anar(chiste)*, *mao(iste)*, *perf(usion)* et les formations en -o telles *gauch-o* (*gauchiste*), *intell-o* (*intellectuel*), *rapid-o* (*rapidement*) du français branché. Ces formes d'intervention délibérée sur le signe linguistique retiennent de plus en plus l'attention des linguistes (cf. depuis les travaux désormais classiques de KJELLMANN 1920, HEINIMANN 1952, MONNOT 1971, GEORGE 1980, ceux plus récents de MAHLER 1987, SCULLEN (à paraître), RONNEBERGER-SIBOLD (sous presse), KILANI-SCHOCH (sous presse), ou encore le numéro de Langue française mai 1991). Dans la littérature ancienne et récente on les trouve le plus souvent réunies dans la même catégorie (cf. par exemple VERDELHAN-BOURGADE 1991, 73), mais cette classification ne semble généralement pas correspondre à une décision théoriquement motivée (à part chez RONNEBERGER-SIBOLD (sous presse)). Nous défendons l'idée selon laquelle ces deux opérations doivent être nettement distinguées et présentent, à tous les niveaux de la structure linguistique, des propriétés spécifiques (cf. KILANI-SCHOCH (sous presse), KILANI-SCHOCH & DRESSLER (à paraître a, b)). Ce sont ces propriétés que nous présentons ici.

### 1. Description structurale

La description structurale des abréviations n'est pas la même que celle des formations en -o: la structure des abréviations est le produit d'une simple troncation tandis que celle des formations en -o résulte d'une suffixation – dont nous montrerons le caractère morphologique – combinée facultativement à une troncation: ex. *intellectuel*, troncation: *intell-*, suffixation: *intell-o*; *cher*, suffixation: *chér-o*<sup>1/2</sup>.

1 RONNEBERGER-SIBOLD (à paraître) propose une catégorie à part pour les formations en -o sans troncation du type *gauch-o*, *social-o*, etc. qu'elle caractérise comme des substitutions. Outre les problèmes théoriques que pose la substitution comme règle morphologique (délimitation), la description de RONNEBERGER-SIBOLD ne me paraît pas avantageuse puisqu'elle doit de toute façon adjoindre une règle d'addition (suffixation) pour les exemples tels *chér-o*, *foll-o*, etc.

2 Nos données sont limitées aux formations en -o qui ne transforment pas la classe syntaxique de la base et excluent les différentes formes que prend -o: respectivement -lo: *dir-lo* (*directeur*), -go(t): *Pari-got* (*Parisien*), -co(t): *Arbi-cot* (*Arabe*), -do: *clo-do* (*clochard*), -to: *cuis-to* (*cuisinier*), -jo: *der-jo* (*derrière*). Celles-ci ne sont pas à considérer comme des variantes d'une même opération mais correspondent à des opérations différentes en

## 2. Longueur des bases

Les abréviations se caractérisent par une préférence phonologique au niveau de leur base: 50% d'entre elles environ, pour un corpus de 350 items, s'appliquent à des bases de 4, 5 ou même 6 syllabes, ex. *appart(ement)*, *manifestation*, *uni(versité)*, *revalo(risation)*.

Parmi les formations en -o les bases quadrisyllabiques sont moins nombreuses que les bases trisyllabiques ou même dissyllabiques: elles représentent moins de 20% des exemples dans un corpus d'environ 100 items (ex. *épil-o (épileptique)*, *révis-o (révisionniste)*, *vét-o (vétérinaire)*), et les exemples de pentasyllabiques sont rares, ex. *accélér-o (accélérateur)*.

Très précisément les bases des formations en -o sont majoritairement trisyllabiques, ex. *prolétaire*, *socialiste*, *projecteur* (46% pour 27% de dissyllabes, 18% de quadrisyllabes et 9% de monosyllabes).

## 3. Longueur des formes

En ce qui concerne la longueur des formes (nombre de syllabes), commençons par les abréviations. Les abréviations se répartissent en mono-, di- ou trisyllabiques, les quadrisyllabiques étant par définition exclues. Cette distribution n'est pas aléatoire mais dépend des propriétés phonologiques et prosodiques de la base.

Voyons un peu le détail. Le prototype d'une abréviation française est dissyllabique (75% des 350 items): il correspond au pied prosodique binaire

raison de leur hétérogénéité formelle qui ne peut être réduite ni par des principes phonologiques, ni par des principes morphologiques identiques à ceux que nous proposons pour les formations en -o. Nous renvoyons à KILANI-SCHOCH & DRESSLER (à paraître a) pour le détail de ces opérations que faute de place nous ne pouvons présenter ici. En ce qui concerne les abréviations: nous n'avons pas intégré les acronymes qui ne nous paraissent pas stylistiquement identiques (cf. d'ailleurs la différence sur le plan diatopique: les abréviations sont répandues dans toute la francophonie ce qui est moins vrai de l'acronymie) et nous n'avons pas distingué comme RONNEBERGER-SIBOLD entre abréviations où la coupure correspond à une frontière morphologique synchroniquement reconnaissable et les autres, les secondes seulement étant considérées par l'auteur comme des néologismes: la distinction ne nous paraît pas toujours facile à opérer: *télé*, *radio*, certes mais *amphi*?, *psycho*?, *rétrograde*? etc. Et que penser du fait de garder *cinéma* dont la troncature n'est pas morphologique?

universel<sup>3/4</sup>. La syllabe finale peut être fermée ou ouverte, nous y revenons.

Les abréviations monosyllabiques tendent à éviter les attaques et codas syllabiques nulles ou faibles. Cela signifie que dans les rares cas où il n'y a pas de coda, l'attaque est un groupe consonantique et vice versa: cf. *psy(chiatre)*, *dia(positive)*, *bio(logique)* ou *ex(amen)*<sup>5</sup>. On peut effectuer la prédiction suivante: si dans un mot base, à droite ou à gauche du noyau initial est attaché un groupe de 2 consonnes, l'abréviation est monosyllabique, ex. *prof(essionnel)* et *perf(usion)*. Dans le même sens on note que beaucoup des abréviations dissyllabiques à groupe consonantique initial alternent avec une abréviation monosyllabique: cf. *transfo(rmation)* et *transf*, *clandes(tinité)* et *cland*, *traduc(tion)* et *trad*. Lorsqu'il n'y a pas d'alternance c'est souvent que le dissyllabisme doit être attribué à un processus de blocage homonymique (cf. note 12).

Il semble que le poids de la syllabe (défini sur la base du compte des segments) joue le rôle de compensation à la structure non optimale du pied monosyllabique. Le nombre de consonnes n'est jamais inférieur à deux et tend à un minimum de trois: CVC(C), CCV(C), (C)VCC.

Les groupes consonantiques (et spécialement à la coda) dans ces abréviations monosyllabiques ont le poids prosodique nécessaire<sup>6</sup> pour pallier à l'absence de pied binaire<sup>7/8</sup>.

Considérons maintenant les abréviations trisyllabiques (pas plus de 9% des données). Elles ne contredisent pas l'hypothèse du pied binaire dans la mesure où elles forment une catégorie nettement définie: à l'exception de quelques composés tels *restau(rant)* *u(niversitaire)*, *math(ématiques)*

3 Cette préférence pour les abréviations dissyllabiques ne peut être attribuée à la longueur de la base puisqu'il n'y a pas de contrainte sur la taille de la partie tronquée et même des bases quadrisyllabiques peuvent être réduites à des monosyllabes: *mob(ilisation)*, *voc(abulaire)*, *mat(ernité)*, etc.

4 Les troncatures de mots dissyllabiques, ex. *champ(agne)*, *bourg(eois)* ne contredisent pas cette description mais représentent une extension de la règle. Il en est de même pour les retroncatures telles *coca* → *coc*, *saxo* → *sax*, *magas* → *mag*, dont certaines peuvent aussi être dues à une influence de l'anglais.

5 *hasch(ich)* n'est pas un contre-exemple en raison du *h* aspiré.

6 Puisque en français standard la longueur vocalique a disparu en position finale absolue depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas d'abréviation CV. En ce qui concerne CVV dans *zoo*, la prononciation CV [zo] est dominante en français standard; mais elle est due à un processus phonologique universel de fusion. En français régional on peut avoir une longueur vocalique non automatique: comparez [zo:] avec *ciseaux* [sizo], etc.

7 De façon générale il y a plus de groupes consonantiques initiaux ou finaux dans les monosyllabes (23%) que dans les dissyllabes (17%).

8 Le principe général d'un minimum de 2 consonnes a probablement une motivation morphotactique servant la transparence morphosémantique.

*élém(entaires)*, elles se terminent par une finale vocalique /o/° (donc par une syllabe finale légère), morphologique comme dans *biblio(graphie)*, *gynéco(logie)*<sup>9</sup> ou non comme dans *interro(gation)*, *revalo(risation)*<sup>11</sup>. Ces abréviations trisyllabiques sont plus proches des formations en -o qui, comme nous le verrons ci-dessous sont aussi souvent trisyllabiques que dissyllabiques. Elles constituent une catégorie intermédiaire entre les abréviations typiques et les formations en -a.

Le rôle de /o/ dans les abréviations est tel que si une base a cette voyelle dans une syllabe autre que la syllabe initiale (à cause de la préférence pour le poids prosodique dans les abréviations monosyllabiques), cette voyelle détermine le lieu de la troncation<sup>12</sup>.

Considérons donc de plus près cette importante sous-catégorie des abréviations à finale vocalique.

Les abréviations en /o/ représentent à peu près la moitié de nos données et la moitié des abréviations dissyllabiques. En d'autres termes une base avec un /o/ comme second noyau désigne automatiquement /o/ comme lieu de troncation. Il n'y a pratiquement pas d'exception à la règle et les quelques cas rencontrés (moins de 10 pour 170 exemples) sont nettement définis comme nous le verrons plus loin.

Bien que des abréviations en /o/ apparaissent dans d'autres langues, la préférence très marquée du français pour la finale /o/ semble un fait particulier. Dans une langue comme l'anglais par exemple, où le type isolant est fortement représenté, les abréviations sont prioritairement gouvernées par le principe du monosyllabisme et les abréviations en /o/ forment une catégorie séparée d'importance secondaire, comparez fr. *labo(ratoire)* et angl. *lab*, *saxo(phone)* et *sax*, *micro(phone)* et *mike*, etc.

9 *Cinéma(tographe)* qui n'est plus perçu comme une abréviation a été lexicalisé et retronqué en *ciné*.

10 Le trisyllabique *neuropsychologie* est formé d'après *psycho(logie)* et est une réduction de \**neuropsychologie* prohibé par la contrainte contre les abréviations quadrisyllabiques.

11 Dans mon corpus il y a approximativement la même proportion de /o/ morphologiques et non morphologiques, ex. pour les derniers: *ado(lescent)*, *accro(ché)*, *rando(nnée)*, *resta(rant)*, *compo(sition)*, *folklo(rique)*.

12 Lorsque la base contient 2 ou 3 /o/, la troncation ne se produit pas simplement après la deuxième syllabe comme l'affirme ZUMTHOR (1951, 18), cf. *anthropo(logie)*, *magnéto(scope)*. Il semble plutôt que dans les limites de la contrainte du maximum de trois syllabes la tendance soit à la troncation morphologique: *anthropo(logie)* mais *météo(rologie)* (parce que pas plus de 3 syllabes), *éco(-nomie)*, *thoraco(-plastie)*. *Séropo(sitif)* est évidemment une nécessité en raison de l'ambiguïté de \**séro* (cf. *séro-négatif*). *Ecolo(giste)* pour \**éco* doit être dû à l'homophonie avec *éco(nomie)* et avec *école*. Il va sans dire que les conditions du blocage homophonique sont syntaxiques et pragmatiques si bien que lorsque les domaines sont clairement séparés l'homophonie peut se produire: ex. *rétro(grade)*, *vis(eur)*, *radio(diffusion)*, *graphie*, etc.

On peut encore se demander si cette préférence pour /o/ est à intégrer dans une préférence générale des abréviations dissyllabiques pour une finale ouverte – une syllabe ouverte – (comme l'affirme par exemple MONNOT 1971). La tendance à la syllabe ouverte cependant ne semble pas caractériser les abréviations dissyllabiques, et cela pour plusieurs raisons.

D'abord il y a plus de restrictions sur les finales vocaliques qu'il n'y en a sur les finales consonantiques: toute consonne est possible en position finale tandis que

- i) à notre connaissance seuls deux exemples de nasales vocaliques sont attestés: *intran(sigeant)*, *colon(el)*<sup>13</sup>,
- ii) il n'y a que très peu d'exemples de finale /Ø/: à côté de *pneu(matique)* qui est lexicalisé on a par exemple *dégueu(lass)* qui alterne avec *deg*,
- iii) il n'y a pas d'exemple de finale /u/.

Ces restrictions ne semblent pas dues à la fréquence des finales de mot dans le lexique français, cf. la hiérarchie de JULLIAND et al. 1970 où [Ø] est plus fréquent que [y] par exemple. A noter aussi le suffixe hypocoristique -ou comme dans *Dil-ou (Odile)*, *Pitou (Philippe)*, etc.

Ensuite, si l'on met de côté la catégorie des abréviations en /o/, le nombre de finales consonantiques dans les abréviations dissyllabiques (64%) est presque deux fois celui des finales vocaliques (36%).

Un dernier argument contre la préférence générale des abréviations dissyllabiques pour la syllabe ouverte est le fait qu'à côté de la tendance à la finale /o/ les abréviations montrent aussi une préférence pour des consonnes finales spécifiques. Et ces deux préférences (pour /o/ et pour certaines consonnes) sont distribuées hiérarchiquement de façon telle que les consonnes finales sont favorisées. Voyons cela plus en détail, en commençant par la distribution des consonnes finales.

Les abréviations dissyllabiques à syllabe fermée tendent à se terminer par une obstruente forte sur l'échelle segmentale de force, telles /k/, /t/, /p/, /f/, /s/ et /ks/. Plus précisément, toute occurrence de /k/, /ks/ ou /p/ dans une base dissyllabique les qualifie comme codas pour une abréviation; en d'autres termes il n'y a généralement pas de troncation avant /k/ ou /p/<sup>14</sup>; ceci peut être illustré par le langage enfantin: par exemple, ma

13 *Colon* est probablement une substitution de mot puisque généralement la nasalisation ne s'applique pas après troncation, cf. *boul(eversant)* d'*hum(anité)*, *exam(en)* ou *gym(nastique)*. A noter aussi *démo* et non \**démon(stration)*.

14 Ceci n'est pas valable pour /f/ ou pour /s/. Dans une abréviation trisyllabique, le principe de la syllabe légère mentionné précédemment domine: *hélico(ptère)*, *Sébas(to(pol))*. Cependant on a le tout récent *encyclo(pédie)*.

fille Nadia (3 ans et demi) abrège le nom *Mimi Cracra* d'un personnage de livre pour enfants *Mimic*.

Nous en déduisons ainsi que ces consonnes /k/, /ks/ ou /p/ représentent les codas préférées. En cas de conflit entre les deux finales potentielles, c'est-à-dire dans le cas d'une base à noyau /o/ suivie d'une attaque syllabique /k/ dans la syllabe suivante, une abréviation dissyllabique garde l'attaque consonantique et la syllabe finale est fermée: *intox(ication)*, *inox(ydable)*, *provoc(ation)*, *convoc(ation)*, *alloc(ation)*<sup>15</sup>. Ceci rend compte précisément des exceptions au principe de la finale /o/ présenté plus haut<sup>16</sup>.

Ainsi, une abréviation dissyllabique tend-elle à avoir une consonne finale pour autant que cette consonne soit forte. Cette tendance est parallèle à la tendance déjà observée pour les abréviations monosyllabiques, mais, comme nous allons le voir, elle n'a pas la même motivation.

Quelle est la base explicative pour ces préférences en matière de syllabe finale?

Nous proposons de rendre compte à la fois de la préférence pour une consonne finale forte et pour la préférence pour une finale /o/ à travers le principe de la fonction démarcative. Ces deux tendances a priori hétérogènes me paraissent fonctionnellement semblables. Elles peuvent être considérées comme deux moyens indexicaux pour marquer une frontière de mot et pour souligner le caractère néologique de ces formations. La tendance à une consonne finale forte est à mettre en relation avec le processus phonologique de dévoisement qui est à comprendre comme un processus d'assimilation à la pause non voisée (DRESSLER 1985a, 49). Une coda forte peut donc être considérée comme l'indice d'une pause et donc d'une frontière de mot: c'est comme si l'abréviation attirait l'attention sur elle-même en tant que mot néologique.

En ce qui concerne /o/ il faut faire référence à la diachronie: les abréviations en /o/ se sont d'abord produites à la première frontière morphologique: ex. 1852 *aristo(crate)*, 1863 *kilo(gramme)*, 1865 *typo(graphie)*, cf. ZUMTHOR (1951, 18), HEINIMANN (1952, 161). En d'autres termes, depuis le 19<sup>e</sup> siècle les composés néo-grecs sont abrégés après le premier composant morphologique se terminant par -o. Le -o final (qu'il s'agisse d'un interfixe - cf. note 19 - ou non) doit avoir été réanalysé comme un indice d'une frontière de mot (néologique). Il faut remarquer aussi que beaucoup de ces -o résultent d'une règle de tension (MORIN, LANGLOIS & VARIN 1990)

15 *aristo(crate)* n'est pas une abréviation typique puisque trisyllabique. *Coca(-cola)* et non \**cocac* est morphologique (orthographique) et évite une homophonie péjorative.

16 *Beaujol(ais)*, *théol(ogie)* et *neuro(ologie)* sont des exemples que nous ne pouvons expliquer.

qui s'applique de façon typique en finale de mot. Ainsi, alors que la tendance à l'abréviation se développait en français (processus néologique à motivation typologique), s'est construite une réanalyse de tout segment /o/ pénultième ou antépénultième - qu'il soit phonétiquement [o] ou [ɔ] - comme lieu potentiel d'une frontière de mot néologique.

Après cette description des conditions phonologiques pour les abréviations, revenons à notre comparaison avec les formations en -o. En ce qui concerne la taille des formations en -o, on constate

- a) qu'elles se répartissent à peu près également en dissyllabiques (ex. *bolch-o* (*bolchévique*), *dic-o* (*dictionnaire*), *text-o* (*textuellement*)) et trisyllabiques (ex. *propri-o* (*propriétaire*), *alcool-o* (*alcoolique*), *rapid-o*)) et on ne dénombre que 2 quadrisyllabiques: *militar-o* (*militariste*), *accélér-o*.
- b) La tendance est de ne pas opérer de troncation trop importante de la base (préférence, si possible, pour la troncation d'un noyau syllabique (et consonnes attachées à droite)<sup>17</sup>), ex. *hystérique* → *hystér-o*, *musicien* → *music-o* et au maximum de deux noyaux syllabiques (ex. *propri-o* et non \**propr-o*, *secrét-o* et non \**secre-o*).
- c) Les bases quadrisyllabiques tendent à produire des trisyllabes, ex. *ventilateur* → *ventil-o*, *ravitaillement* → *ravit-o*, *atterrissage* → *atterr-o* (seulement 3 dissyllabes sont attestés: *cert-o* (*certificat*), *vét-o* (*vétérinaire*) et *régl-o* (dont la base est incertaine et semble être plutôt *régulier* que *réglementaire*)).
- d) La moitié des trisyllabes à peu près reste trisyllabique, ex. *spécialiste* → *spécial-o*, *Normalien* → *Normal-o*, *pharmacien* → *pharmac-o*, tandis que l'autre moitié devient dissyllabique, ex. *stalilien* → *stal-o*, *marginal* → *marj-o*, *exercice* → *ex-o*. Nous reviendrons sur ce point.

Cette répartition des exemples indique déjà une certaine tension entre la tendance prosodique du français au dissyllabisme, tendance bien illustrée par les abréviations (cf. KILANI-SCHOCH 1988, sous presse) et la nécessité de maintenir un nombre de syllabes presque identique dans la forme de base et dans la forme dérivée, probablement à des fins de transparence morphotactique garantissant la transparence morphosémantique. Cette tension explique qu'il n'y ait pas de contrainte stricte prohibant les formes

17 Cf. la notion de «beat» ('pulsation, sommet syllabique') de DZIUBALSKA-KOLACZYK (sous presse) que l'on préférera à la notion de syllabe: en effet la syllabe s'applique mal à la description de la troncation dans les abréviations, parce que la troncation se produit tout à fait indépendamment des frontières syllabiques, ex. [perʃf(yʒjɔ)], [sɛʃtɛʃt(iʒɔer)]. Par souci de simplicité terminologique nous utiliserons le terme de noyau syllabique.

en -o quadrisyllabiques, contrairement aux abréviations: si la base est pentasyllabique, on peut obtenir un quadrisyllabique, par exemple: *accélérateur* → *accélér-o*.

La limitation sur la longueur de la troncation dans les formations en -o est ainsi une différence importante avec les abréviations: comme notre description doit l'avoir montré, dans les abréviations la troncation peut aller jusqu'à 4 noyaux syllabiques et consonnes attachées à droite, ex. /e-e-a-jō/ *Conf(édération helvétique)*, /i-e-a-e/ (*Méd(iterranée)*). Les abréviations ont donc typiquement une fonction d'économie et leur fréquence en français est un indicateur typologique (cf. KILANI-SCHOCH 1988).

La distribution des formations en -o en dissyllabes et trisyllabes ne semble pas, comme dans le cas des abréviations, pouvoir être inférée de propriétés phonologiques de la base. La seule contrainte phonologique générale possible représente une caractérisation phonologique de la séquence tronquée subsistante: celle-ci se termine presque toujours par une ou deux consonnes (*propri-o* (*propriétaire*) et *ouvri-o* (*ouvrier*) exceptés, à savoir si la base contient un /i/ dont le caractère syllabique est phonotactiquement motivé et forme une coda attestée en français (sauf /ɛgz/ de *ex-o*<sup>18</sup> et /lʃ/ de *bolch-o* qui est un emprunt)<sup>19</sup>. Mais le principe phonologique

18 Dans la mesure où /ks/ est une coda du français (cf. *axe*), la non attestation de /gz/ est à considérer comme accidentelle. Notons que *Saint-Exupéry* est abrégé *Saint* /ɛks/ conformément à la préférence des abréviations pour les codas fortes (cf. KILANI-SCHOCH sous presse), *ex-o* doit être analogue sur *exa(men)*. La non attestation de /lʃ/ doit également être considérée comme accidentelle, compte tenu de l'occurrence de /rʃ/, /rʒ/, /rʒ/.

19 Le principe de la coda ne permet pas de rendre compte de *dic-o*: l'inexistence d'une forme comme *\*dics-o* théoriquement possible, y constitue une exception flagrante. On peut alors chercher à dégager d'autres contraintes sur la finale non tronquée qui complètent ce qui a été énoncé ci-dessus: le corpus ne connaît aucun exemple de finale /so/ ou /kso/ à l'exception de *marx-o* dont la base *marxiste* est évidemment dérivée du nom propre allogène. Tous les exemples de soustraction de /j/ après /s/ appliquent sous l'influence de la graphie <c> la vélarisation au contact de la voyelle vélaire /o/: *Alsac-o*, *milic-o*, *music-o*, *pharmac-o*. Le groupe /ks/ est réduit: *\*Lux-o* (*Luxembourg*) → *Luc-o*, *\*tax-o* → *tac-o*, *\*dikso* → *dic-o*; enfin, dans les cas où la finale de la séquence non tronquée est <ss> ou <s> phonétiquement [s], la suffixation prend la forme -co, comme l'indiquent les anciens *bossu* → *bosc-o*, *censeur* → *cens-co*. Cette contrainte permet de rendre compte de *classique* → *classic-o* et non *\*class-o*. Sa motivation est problématique: contrairement aux abréviations pures, la finale des abréviations des formations en -o ne montre pas de tendance particulière en ce qui concerne la force consonantique relative (cf. KILANI-SCHOCH (sous presse)). Nous formulons l'hypothèse selon laquelle, plus qu'un principe phonologique c'est un principe d'analogie morphologique qui intervient ici. En effet, le français, comme d'autres langues, comporte un type de composition gréco-latin assez fréquent, où le premier membre a une finale /-k + o/ (où -o- est un interfixe, à savoir un morphème «vide» qui assure la liaison entre deux membres d'un composé ou entre un thème et une désinence (cf. DRESSLER 1985b), ex. *politic-o-religieux*, *historic-o-critique*, *éthic-o-politique*, *physic-o-mathématique*, à côté d'autres composés similaires à interfixe -o-: *hispan-o-arabe*, *angl-o-américain*, *miterrand-o-mitterandien*, etc. Par ail-

de la coda ne permet pas de prédire la répartition des formations en -o en di- vs. trisyllabiques: pourquoi *text-o* et non *\*textuell-o* ou même *\*textuellm-o*, *dic-o* et non *\*dictionn-o*, *rach-o* et non *\*rachit-o*, *marj-o* et non *\*margin-o*, etc.? L'analyse doit se tourner vers des principes morphologiques, ce qui nous amène à considérer un nouveau facteur de distinction entre abréviations et formations en -o: celui du statut morphologique de la partie tronquée.

#### 4. Statut des règles

Les bases des abréviations comme celles des formations en -o tendent à être dérivées (construites) ou complexes, c'est-à-dire qu'elles présentent une structure morphologique interne et cette propriété des bases semble primaire dans les formations en -o contrairement aux abréviations où elle paraît secondaire, c'est-à-dire découler de la préférence pour les bases longues. La différence entre formations en -o et abréviations réside dans le statut de la partie tronquée: ce n'est que dans les formations en -o que la partie tronquée tend à avoir un statut morphologique, ainsi que nous allons le voir ci-dessous: ex. *métall-o* (*métall-urg-iste*), *rach-o* (*rach-it-ique*), *ventil-o* (*ventil-at-eur*). Une alternance comme *anar(chiste)*: *anarch-o* est intéressante à cet égard: dans la formation en -o, la partie tronquée correspond au suffixe *-iste*; dans l'abréviation en revanche la partie tronquée n'a pas de statut morphologique et ce sont des principes phonologiques (par exemple celui d'éviter des groupes consonantiques finaux dans les abréviations dissyllabiques si ces consonnes ne sont pas fortes, (cf. KILANI-SCHOCH (sous presse)) qui semblent s'appliquer.

Compte tenu du caractère généralement construit (ou pseudo-construit, cf. KILANI-SCHOCH & DRESSLER (à paraître a)) des bases, il est possible de formuler un principe permettant de prédire la troncation dans les formations en -o, et ce principe, contrairement aux abréviations pures, est un principe morphologique: la troncation se produit à la première frontière morphologique, c'est-à-dire juste après le thème nu ou racine<sup>20</sup>.

leurs il existe des alternances de ces formes en /-k + o/ avec des formes en /-sV/, ex. *politic-o*: *politic-ien*, *catholic-o*: *catholic-ité*, *médic-o*: *médic-inat*. Nous postulons donc une identité avec ces formes à interfixe interrédical. A l'appui de l'hypothèse morphologique, nous citerons la formation en -o de *médecin*, qui au lieu du *\*méd-o* prédit par le principe de la coda, est *médic-o*, par analogie morphologique avec des composés tels *médic-o-social*, selon toute vraisemblance. Nous mentionnerons également le fait que la vélarisation de contact ne s'applique pas dans les formations en -o lorsque la finale du thème tronqué est <g>: dans ces cas-là il n'existe pas de base pour l'analogie, cf. *marginal* → *marj-o* avec modification de la graphie, ou l'ancien *métallurj-o* pour *métallurgiste*.

20 Pour les exceptions à ce principe je renvoie à KILANI-SCHOCH & DRESSLER (à paraître a).

Les propriétés que nous avons comparées jusqu'ici permettent une première conclusion: abréviations et formations en *-o* sont deux opérations distinctes relevant, l'une de la phonologie, l'autre de la morphologie. Ceci ne signifie pas pour autant qu'elles aient la même place dans la grammaire (le même statut) que des règles ordinaires: la troncation et la suffixation en *-o* n'appartiennent pas respectivement au noyau central de la phonologie et au noyau central de la morphologie, mais sont à considérer comme des opérations marginales – qui peuvent parfaitement être absentes de la grammaire du locuteur – non comme des règles: la troncation pure en particulier a une description structurale spéciale lorsqu'on la compare à une règle ou à un processus phonologique d'effacement<sup>21</sup>: seule la sortie (*output*) de l'opération peut recevoir une spécification générale en fonction des propriétés phonologiques de la base (*input*), tandis que la partie tronquée reste variable. En d'autres termes, c'est plus la relation entre *input* et *output* qui est caractérisée que le contenu de l'opération elle-même<sup>22</sup>. Ceci diffère des règles ordinaires.

La formation en *-o*, comparée à une règle morphologique ordinaire, a ceci de particulier qu'elle ne dérive pas de nouveau mot puisque le sens demeure constant de la base à la forme en *-o*, et partant, se caractérise par la promiscuité de la catégorie de la forme «dérivée» et de la base. Les règles de la morphologie dérivationnelle ordinaire, en revanche, modifient généralement la catégorie de la base (ex. dérivation de verbes à partir de noms ou d'adjectifs, dérivation de noms d'adjectifs, etc.).

Mais, comme elle opère, ainsi que nous le verrons un changement pragmatique régulier selon le contexte et l'activité langagière, la règle de formation en *-o* peut être qualifiée de règle morphopragmatique, appartenant aux marges du composant morphologique.

### 5. Morphosémantique des bases

Les bases morphosémantiques des formations en *-o* présentent des régularités qui ne caractérisent pas les abréviations: fondamentalement les formations en *-o* désignent des personnes (ex. *prol-o*, *intell-o*, *marj-o*, *social-o*) et dénotent une caractérisation sociale de ces personnes ou des manières d'agir de ces personnes (*moll-o*, *rapid-o*, *direct-o*). Secondairement elles désignent des objets/instruments se rapportant à ces personnes (*proj-o*,

21 Est-il besoin d'ajouter qu'il n'y a aucune correspondance possible avec les processus phonologiques universels qui impliquent généralement un segment, voire deux en cas de fusion.

22 Cf. un peu dans le même sens RONNEBERGER-SIBOLD (sous presse).

*aspir-o*) ou des qualités (*foll-o*, *ding-o*, etc.). Les traits évaluatif et humain constituent le dénominateur commun.

*-o* prototypiquement exprime une évaluation sur des comportements humains et cette évaluation s'étend ensuite à des personnes ou à des objets qui sont liés à des comportements humains. Cette morphosémantique est à base pragmatique, comme nous allons le voir, dans la mesure où elle fait intervenir la situation de communication comme élément irréductible.

Ces régularités ne se retrouvent pas dans les bases des abréviations qui – ne serait-ce qu'à cause de leur nombre – sont beaucoup plus hétérogènes. Il n'y apparaît pas de préférence pour les noms humains et ce sont au contraire les noms d'objet, d'événements ou de concepts qui tendent à dominer. Par exemple, la comparaison avec les abréviations en *-o*, qui sont celles des abréviations formellement les plus proches, indique, dans le cas de paradigmes dérivationnels, plusieurs exemples de noms de discipline isolés:

*anthropo(logie)* mais \**un anthropo(logue)*  
*socio(logie)* mais \**un socio(logue)*  
*déco(ration)* mais \**un déco(rateur)*  
*photo(graphie)* mais \**un photo(graphe)*  
 etc.

La morphosémantique des bases nominales et adjectivales corrobore ainsi et la séparation entre les opérations d'abréviation et de formation en *-o* et la différence de substance: la limitation des bases des formations en *-o* et leur structuration sociopragmatique – plus typique des règles de formation de mots – appuie l'hypothèse du caractère plus morphologique de la règle de formation en *-o*.

### 6. Morphopragmatique

Nous avons qualifié *-o* de règle morphopragmatique. En effet nous considérons que sa valeur pragmatique est plus importante que sa valeur sémantique: on ne peut trouver de dénotation stable de *-o* (à part celle de nom de personne et secondairement d'instrument) alors qu'elle présente une riche constellation pragmatique.

*-o* est un marqueur morphopragmatique interactionnel: la suffixation en *-o* introduit un rapport de proximité interpersonnelle (convergente ou divergente)<sup>23</sup> avec l'interlocuteur, elle définit un espace discursif commun

23 On appellera connivence la proximité interpersonnelle convergente, le fait de tomber d'accord.

et exclusif<sup>24</sup> au locuteur et à l'interlocuteur. Nous qualifierons cet espace discursif de norme commune<sup>25</sup>.

Il s'agit d'une règle morphopragmatique parce que ses effets pragmatiques diffèrent en fonction de diverses variables (non seulement en fonction de la base à laquelle elle s'attache, mais selon le contexte qui peut être interactionnel versus transactionnel, convergent versus divergent, selon l'activité qui peut être interactionnelle ou transactionnelle<sup>26</sup>). Nous ne mentionnerons ici que l'orientation discursive: celle-ci peut être vers le référent extérieur à l'interaction ou, à l'opposé, vers l'interlocuteur: l'usage prototype de *-o* c'est l'orientation vers le référent extérieur: ex. *mon voisin c'est un intello*: dans cet énoncé il y a évaluation négative/mise à distance d'un référent extérieur et celle-ci crée la connivence entre locuteur et interlocuteur.

Dans l'exemple suivant: *alors on est comme les prolos, on part pas en vacances* (rencontre durant des vacances scolaires, le locuteur est chef de clinique): l'orientation discursive ici est vers le locuteur et l'interlocuteur. Cette orientation crée un effet ironique qui repose sur l'effet de mise à distance de l'usage prototype de *-o* (et c'est l'ironie qui crée alors la connivence).

La variabilité des valeurs de *-o* signifie que l'on a affaire à une constellation pragmatique typique et que l'on ne peut simplement réduire *-o* à une valeur unique, par exemple légèrement péjorative: sa signification dépend de la situation de communication et de l'activité langagière. Cela fait également la différence avec les abréviations qui ne se caractérisent pas par une telle constellation: *nous les anars/ les instits*, c'est-à-dire des abréviations orientées vers le locuteur, ne nous paraissent pas ironiques comme le sont les formations en *-o* dans cette orientation discursive.

24 Cet espace discursif n'est pas nécessairement réservé à un seul interlocuteur et un troisième participant peut s'y adjoindre; ceci est particulièrement évident avec les adjectifs ou les adverbes: *allons-y mollo, froido ce matin* peuvent s'adresser simultanément à plusieurs interlocuteurs et ne privilégient pas un des interactants.

25 Une telle norme n'est pas constituée par des formes purement transactionnelles. Dans un tel cas, comme la réussite de l'interaction n'est pas acquise, locuteur et interlocuteur(s) doivent passer par des étapes supplémentaires de négociation.

26 En pragmatique aspects statiques (le contexte) et dynamiques (l'activité) doivent être distingués. Dans le cas de *-o* l'aspect statique semble le plus important, c'est-à-dire que *-o* est utilisé plutôt dans certaines situations (interactionnelles), mais l'activité langagière joue aussi un rôle comme on le verra ci-dessous.

En situation interactionnelle, dans le contexte d'un groupe préalablement défini, l'utilisation d'une forme en *-o* peut s'imposer en accord avec le rôle joué: intellectuel, moderne, parisien... Mais *-o* peut aussi créer le but de l'activité langagière et constituer une dynamique: ex. dans *on est comme les prolos* (cf. plus loin) l'utilisation de la forme en *-o* est en quelque sorte secondaire (par opposition à primaire dans la situation interactionnelle ci-dessus): elle sert à négocier l'appartenance au groupe.

## 7. Productivité

La dernière différence entre formations en *-o* et abréviations que nous considérerons ici concerne la productivité des abréviations. Potentiellement toute base longue est abrégable. Les arguments en faveur de la productivité des abréviations sont

- les occurrences récentes, cf. *climat(isation)*, *loub(ard)*, *récal(citrant)*, *bégo(nia)*, etc., auxquelles il ne semble pas y avoir de limitation, tandis que les nouvelles formations en *-o* sont rares; 3 exemples figurent chez BENSIMON-CHOUKROUN (1991, 83)<sup>27</sup>: *crypt-o* (*cryptique*), *ludo* (*ludique*) et *affect-o* (*affectueux* ou *affectif*?); un autre exemple a été relevé dans le magazine *Elle*: *mufi-o* (*mufle*),
- la possibilité de former des abréviations pures à partir de presque toutes les formations en *-o* (par une nouvelle troncation): par exemple *mét(all-o)*, *révis(-o)*, *intell(-o)* semblent tout à fait acceptables. En revanche la suffixation de *-o* à des abréviations produit des formes dont l'acceptabilité est douteuse: ex. *\*fac-o* (*fac(ulté)*), *\*champ-o* (*champ(agne)*), *\*mac-o* (*maq(uereau)*), *\*institut-o* (*institut(uteur)*),
- les exemples de production enfantine spontanée: (ma fille Feryel à 4 ans) *parap(luie)*, *jus d'or(ange)*, *au-dess(us)*.

Nous espérons que les arguments présentés ici suffisent à convaincre que formations en *-o* et abréviations pures doivent être fondamentalement distinguées.

Université de Lausanne  
EFM  
CH-1015 Lausanne/Dorigny

MARIANNE KILANI-SCHOCH

## Références

- ASTON, G. (1988): *Learning Comity*. Bologna, CLUEB, 414 p.  
BAUCHE, H. (1920): *Le langage populaire*. Paris, Payot, 288 p.  
BENSIMON-CHOUKROUN, G. (1991): «Les mots de connivence des jeunes en institution scolaire». In: *Langue française* 90, 80-94.  
BRETECHER, C. (1988): *Agrippine*. Paris.  
CARADEC, F. (1977): *Dictionnaire du français argotique et populaire*. Paris, Larousse, 255 p.  
CELLARD, J. & REY, A. (1991): *Dictionnaire du français non conventionnel*. Paris, Hachette, 908 p.

27 Ils lui sont probablement dus.

- COLLANGE, Ch. (1985): *Moi ta mère*. Paris, Fayard, 223 p.
- DRESSLER, W. U. (1985a): *Morphonology*. Ann Arbor, Karoma, 439 p.
- DRESSLER, W. U. (1985b): «Zur Wertung der Interfixe in einer semiotischen Theorie der natürlichen Morphologie». In: Fs. G. HÜTTL-FOLTER, *Wiener Slavistischer Almanach 13*, 35-45.
- DZIUBALSKA-KOLACZYK, K. (sous presse): «A natural principle of sound structure organization: the syllable undermined». In: B. HURCH & R. RHODES (eds.), *Natural Phonology: The State of the Art*. Papers from the Bern Workshop on Natural Phonology. La Haye, Mouton de Gruyter.
- ESNAULT, G. (1965): *Dictionnaire historique des argots français*. Paris, Larousse, 644 p.
- FRANÇOIS-GEIGER, D. & J.-P. GOUDAILLER (éds.) (1991): «Parlures argotiques». In: *Langue française 90*.
- GEORGE, K. (1980): «L'apocope et l'aphérèse en français familier, populaire et argotique». In: *Le français moderne 48*, 16-37.
- GIRAUD, J. & P. PAMART & J. RIVERAIN (1971): *Les mots dans le vent*. Paris, Larousse, 251 p.
- HEINIMANN, S. (1952): «Les mots déformés et abrégés en -o dans l'argot, dans le langage populaire et dans la langue commune». In: *Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques II*. Paris, Art et Science, 151-163.
- JUILLAND, A., D. BRODIN & C. DAVIDOVITCH (1970): *Frequency Dictionary of French Words*. La Haye, Mouton, 503 p.
- KILANI-SCHOCH, M. (1988): *Introduction à la morphologie naturelle* (Sciences pour la communication 20). Berne, Lang, 252 p.
- KILANI-SCHOCH, M. (sous presse): «Syllable and foot in French clipping». In: B. HURCH & R. RHODES (eds.), *Natural Phonology: The State of the Art*. Papers from the Bern Workshop on Natural Phonology. Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- KILANI-SCHOCH, M. & W. U. DRESSLER (à paraître a): «Prol-o, intell-o, gauch-o et les autres. Propriétés formelles de deux opérations du français parlé». In: *Romanistisches Jahrbuch*.
- KILANI-SCHOCH, M. & W. U. DRESSLER (à paraître b): «Morphopragmatique interactionnelle: les formations en -o du français branché». In: L. TONELLI & W. U. DRESSLER (éds.), *Natural Morphology - Perspectives for the Nineties*. Padoue, Unipress.
- KJELLMANN, H. (1920). *Mots abrégés et tendances d'abréviation en français*. Uppsala, 90 p.
- MAHLER, M. (1987): «Le phénomène de l'abréviation: une première approximation». In: *The French Review 60*, 592-603.
- MERLE, P. (1986): *Dictionnaire du français branché*. Paris, Seuil, 154 p.
- MONNOT, M. (1971): «Examen comparatif des tendances de syllabation dans les mots abrégés de l'anglais et du français». In: *Le français moderne 39*, 191-206.
- MORIN, Y.-Ch., M.-Cl. LANGLOIS & M.-E. VARIN (1990): «Tensing of word-final [ɔ] to [o] in French: the phonologization of a morphophonological rule». In: *Romance Philology*, vol. XLIII, 4, 507-528.
- OBALK, H., A. SORAL & A. PASCHE (1984): *Les mouvements de mode expliqués aux parents*. Paris, Laffont, 399 p.
- PRIGNIEL, M. (1966): «Le suffixe populaire en -o». In: *Le français moderne 34*, 47-63.
- RONNEBERGER-SIBOLD, E. (sous presse): «Phonotactic and prosodic properties of "short words" in German and French». In: B. HURCH & R. RHODES (eds.), *Natural Phonology: The State of the Art*. Papers from the Bern Workshop on Natural Phonology. Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- SCULLEN, M. E. (à paraître): «A prosodic account of abbreviation in spoken French».
- VERDELHAN-BOURGADE, M. (1991): «Procédés sémantiques et lexicaux en français branché». In: *Langue française 90*, 65-79.
- ZUMTHOR, P. (1951): *Abréviations composées*. Amsterdam, North Holland.